

<http://www.ujfp.org/spip.php?article8014>



# Anniversaire de l'expulsion violente des Sans-Papiers de l'Eglise Saint-Bernard en 1996

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



**MANIFESTATION**  
**14H30** **SAMEDI**  
Place de la **22 AOÛT**  
République **2020**

Date de mise en ligne : vendredi 14 août 2020

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

## **UNION NATIONALE DES SANS PAPIERS ET MARCHE DES SOLIDARITÉS**

**Expulsion violente des Sans-Papiers de l'église Saint-Bernard en 1996 : on n'oublie pas**

**MANIFESTONS NOMBREUX.SES LE SAMEDI 22 AOÛT 2020 A PARTIR DE 14H30**

**Départ : Place de la République Arrivée : église Saint-Bernard**

Les collectifs de Sans-Papiers appellent à manifester pour la 24e commémoration de l'expulsion violente des Sans-Papiers par la police. Alors que les Sans-Papiers occupaient l'église Saint-Bernard, la police a fracassé la porte de l'église le 23 août 1996 à coups de hache et merlin.

Vingt-quatre (24) ans après, les Sans-Papiers vivent toujours dans les mêmes conditions précaires. Pour des raisons de justice et de dignité, les Sans-Papiers doivent bénéficier de la liberté de circulation et d'installation sans restrictions. Dans cette terrible crise sanitaire due au coronavirus, tou.t.es les migrantes travailleuses et travailleurs invisibilisé.e.s ont été exclu.e.s des mesures de prise en charge du gouvernement français : le chômage partiel, le droit au logement décent pour assurer les mesures barrières impossibles à appliquer dans les foyers de résidents d'immigrés aux espaces étroits, insalubres et dans les Centres de Rétention Administrative inadaptés à la distanciation physique.

Pendant le confinement l'État a failli à la prise en charge de travailleuses et travailleurs Sans-Papiers ainsi que des mineurs isolés étrangers. Pourtant, ils participent au développement de la vie sociale et économique de la France. Faisant partie des premières de corvées, malgré des conditions de vie dégradées, les Sans-Papiers ont mené une mobilisation historique en deux actes. Le 30 mai, ce sont ainsi des milliers de Sans-Papiers et de soutien qui ont rétabli le droit de manifester en prenant la rue malgré l'interdiction préfectorale. Le 20 juin, nous étions plus de 50000 à nouveau pour exprimer notre opposition déterminée aux politiques migratoires criminelles de la France et de l'Union européenne.

Après la commémoration du 22 août, ce sera l'acte 3 : nous marcherons dans toute la France, pour nous rejoindre à Paris, le 17 octobre et obliger l'État à répondre à nos revendications.

- ▶ La liberté de circulation et d'installation de tou.t.e.s-La régularisation de tous les sans-papiers
- ▶ La fermeture des centres de rétention-Logement pour tou.t.es
- ▶ Exiger que justice soit rendue à tou.t.e.s les victimes de violence policière

Nous appelons tout le monde à la manifestation de la 24e commémoration de l'expulsion violente des Sans-Papiers de l'église de Saint-Bernard.

---



## MANIFESTATION

14H30

Place de la  
République

SAMEDI  
22 AOÛT  
2020

UNION NATIONALE DES SANS PAPIERS ET MARCHE DES SOLIDARITES

Expulsion violente des Sans-Papiers de l'Eglise Saint-Bernard en 1996 : on n'oublie pas

MANIFESTONS NOMBREUX.SES LE SAMEDI 22 AOÛT 2020

A PARTIR DE 14H30

**Départ :** Place de la République

**Arrivée :** église Saint-Bernard

Les collectifs de Sans-Papiers appellent à manifester pour la 24<sup>e</sup> commémoration de l'expulsion violente des Sans-Papiers par la police.

Alors que les Sans-Papiers occupaient l'église Saint-Bernard, la police a fracassé la porte de l'église le 23 août 1996 à coups de hache et merlin.

Vingt-quatre (24) ans après, les Sans-Papiers vivent toujours dans les mêmes conditions précaires.

Pour des raisons de justice et de dignité, les Sans-Papiers doivent bénéficier de la liberté de circulation et d'installation sans restrictions. Dans cette terrible crise sanitaire due au coronavirus, tou.t.es les migrantes travailleuses et travailleurs invisibilisé.e.s ont été exclu.e.s des mesures de prise en charge du gouvernement français : le chômage partiel, le droit au logement décent pour assurer les mesures barrières impossibles à appliquer—dans les foyers de résidents d'immigrés aux espaces étroits, insalubres et dans les Centres de Rétention Administrative inadaptés à la distanciation physique.

Pendant le confinement l'Etat a failli à la prise en charge de travailleuses et travailleurs Sans-Papiers ainsi que des mineurs isolés étrangers.

Pourtant, ils participent au développement de la vie sociale et économique de la France. Faisant partie des premières de corvées, malgré des conditions de vie dégradées, les Sans-Papiers ont mené une mobilisation historique en deux actes.

Le 30 mai, ce sont ainsi des milliers de Sans-Papiers et de soutien qui ont rétabli le droit de manifester en prenant la rue malgré l'interdiction préfectorale.

Le 20 juin, nous étions plus de 50 000 à nouveau pour exprimer notre opposition déterminée aux politiques migratoires criminelles de la France et de l'Union européenne.

Après la commémoration du 22 août, ce sera l'acte 3 : nous marcherons dans toute la France, pour nous rejoindre à Paris, le 17 octobre et obliger l'Etat à répondre à nos revendications.

- La liberté de circulation et d'installation de tou.t.e.s
- La régularisation de tous les sans-papiers
- La fermeture des centres de rétention
- Logement pour tou.t.es
- Exiger que justice soit rendue à tou.t.e.s les victimes de violence policière

Nous appelons tout le monde à la manifestation de la 24<sup>e</sup> commémoration de l'expulsion violente des Sans-Papiers de l'église de Saint-Bernard.

